

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 04536

Numéro SIREN : 802 581 595

Nom ou dénomination : JESMA REAL ESTATE

Ce dépôt a été enregistré le 30/01/2018 sous le numéro de dépôt 3334



N° 10956\*19

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du code général des impôts)

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise <b>SAS JESMA REAL ESTATE</b>			Néant <input type="checkbox"/> *			
Adresse de l'entreprise <b>66 quai du Maréchal Joffre</b>			<b>92400</b>	<b>COURBEVOIE</b>		
Numéro SIRET* <b>8 0 2 5 8 1 5 9 5 0 0 0 2 1</b>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <b>12</b> Durée de l'exercice précédent* <b>12</b>						
			Exercice N clos le <b>31/03/2017</b>			
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial*	010	012		
		Autres *	014	016	480	
	Immobilisations corporelles*		028	030	276	28 894
	Immobilisations financières* (1)		040	042		20 558
	<b>Total I (5)</b>		044	048	756	51 052
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		1 177 466
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		2 798
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068	070		33 384
		Autres* (3)	072	074		863 384
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		242 845
	Charges constatées d'avance*		092	094		6 130
	<b>Total II</b>		096	098		2 326 006
<b>Total général (I + II)</b>		110	112	756	2 377 058	
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		30 000	
	Ecart de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		3 000	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>131</b> )		132			
	Report à nouveau		134		176 943	
	Résultat de l'exercice		136		185 817	
	Provisions réglementées		140			
	<b>Total I</b>		142		395 760	
Provisions pour risques et charges			<b>Total II</b>	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		967 515	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		233 927	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... <b>169</b> )		172	711 018	779 856	
	Produits constatés d'avance		174			
<b>Total III</b>		176		1 981 298		
<b>Total général (I + II + III)</b>		180		2 377 058		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	866 008
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	31 250
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	743 726	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS JESMA REAL ESTATE		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	<input type="checkbox"/>		
				Exercice N clos le 31/03/2017			
				1			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210			
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
		services *		217	218		
					549 412		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	63 951		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	613 364		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )				242	283 855	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 336 )				244	37 418	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254	756	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	322 029		
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	291 335		
Produits financiers (III)		280	5 670	Charges financières (V)			
Produits exceptionnels (IV)				294	19 047		
Charges exceptionnelles (VI) {		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	1		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348			
Impôt sur les bénéfices* (VII)				306	92 142		
<b>2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	185 817		
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	185 817		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	92 142	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option ( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249 )				251	24 517	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		ZFU-TE (44. octies et octies A)	986	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		JEI (44. sexies A)	981	989		
	ZRD (44 terdecies)		ZRR (44. quindecies)	127	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	991	990		
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)		Investissements outre-mer		345	344
		Créance due au report en arrière du déficit				346	
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	5 085		
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	297 391		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370	297 391		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

**JESMA REAL ESTATE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 30 000 euros**  
**Siège social : 66 quai du Maréchal Joffre, 92400 COURBEVOIE**  
**802 581 595 RCS NANTERRE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 septembre 2017**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 185 817,00 euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2017**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme  
La Présidente

EURL JERICHO  
Représentée par  
Monsieur Stéphane ADELINÉ

